



La Bâtie-Montsaléon, Mons Seleucus, vicus et sanctuaire gallo-romain dans le Haut Buëch (Hautes-Alpes)

Philippe Leveau, Maxence Segard, Christophe Barbier, Guy Bertucchi,
Bernard Simon

► To cite this version:

Philippe Leveau, Maxence Segard, Christophe Barbier, Guy Bertucchi, Bernard Simon. La Bâtie-Montsaléon, Mons Seleucus, vicus et sanctuaire gallo-romain dans le Haut Buëch (Hautes-Alpes). *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2002, 35, pp.111-128. halshs-00139657

HAL Id: halshs-00139657

<https://shs.hal.science/halshs-00139657>

Submitted on 2 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA BÂTIE-MONTSALÉON, MONS SELEUCUS, VICUS ET SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DANS LE HAUT BUËCH (HAUTES-ALPES)

Philippe LEVEAU, Maxence SEGARD, Christophe BARBIER, Guy BERTUCCHI, Bernard SIMON

Résumé — *L'examen des données archéologiques et épigraphiques relatives au site de La Bâtie-Montsaléon, Mons Seleucus, dans la vallée du Buëch, conduit à en proposer une interprétation nouvelle. Il s'agit d'un vicus auquel est associé un sanctuaire contemporain de caractère indigène. Connu surtout en Aquitaine, ce type d'agglomération paraît bien représenté en Gaule Narbonnaise.*

Mots-clés : *Epoque romaine, vicus, agglomération, sanctuaire, évergétisme, Gaule Narbonnaise, Alpes du Sud.*

Abstract — *The study of archaeological and epigraphic data relative to the site of La Bâtie-Montsaléon / Mons Seleucus, in the valley of the Buëch, allows us to propose a new interpretation of this site. It's a vicus associated with a contemporary sanctuary of native character. Known especially in Aquitaine, this type of agglomeration is well represented in other areas of Gallia Narbonensis.*

Key-words : *Roman period, agglomeration, sanctuary, evergetism, Gallia Narbonensis, Southern Alps.*

Au XIX^e s., le site de La Bâtie-Montsaléon dans les Hautes-Alpes suscita un grand intérêt et fut l'objet de fouilles très importantes qui occasionnèrent la découverte d'une partie de l'agglomération antique. Puis les terres furent rendues à leurs propriétaires et les vestiges dégagés recouverts. Mais si l'activité archéologique sommeillait, le site n'était pas pourtant tombé dans l'oubli. Aussi lorsque la Commune et le Conseil Général des Hautes-Alpes envisagèrent une valorisation des vestiges antiques dans le cadre du développement du tourisme culturel dans la vallée du Buëch, leur initiative suscita-t-elle un vif intérêt justifié par le désir de mieux connaître des régions relativement délaissées par l'activité archéologique récente. Cette initiative intervenait au moment où les travaux de l'autoroute A51 entraînaient une reprise des activités de fouilles dans la vallée de la Durance. Les incertitudes sur son prolongement vers Grenoble laissaient planer une menace sur un site qui précisément avait dû sa fortune dans l'Antiquité à sa position sur un axe de circulation dans les Alpes. Le bilan des

recherches archéologiques anciennes sur cette commune voulu par Mme Rosique, le Maire du village, fut donc à l'origine d'une réflexion collective dont cet article présente en quelque sorte un bilan. Conduite par le Service Archéologique de PACA, elle s'est proposé de replacer les travaux réalisés au XIX^e s. dans une topographie du site, ce qui constitue le préalable à la reprise des opérations. En l'absence de documents topographiques précis, il n'était pas possible d'en donner une localisation précise à la seule lumière des publications et des documents d'archive. Aussi la recherche nouvelle s'est-elle appuyée sur une technique éprouvée, la photographie aérienne, dont on savait depuis les observations de L. Monguilan dès les années 1990, qu'elle donnait des résultats sur ce site. De nouvelles photos ont permis de retrouver l'emplacement des fouilles anciennes, tandis que des traitements informatiques permettaient d'en tirer les indications planimétriques qui manquaient. Enfin les moyens mis à la disposition de cette recherche par le Conseil Général permirent de compléter la

connaissance d'une structure, qui, semble-t-il, n'avait pas été touchée par les archéologues au XIX^e s., en faisant appel à la géophysique.

Ces données permettent de poser en termes nouveaux la recherche sur un site qui entre dans la série des agglomérations alpines, qui doivent leur origine et leur développement à une fonction routière mais qui furent aussi le centre de micro-régions. À ce titre il était nécessaire de s'interroger sur la nature du site : une station routière ? oui sans doute, mais où étaient les installations liées à cette fonction ? Une petite ville ? Pourquoi pas ? mais, quelles étaient la nature et l'extension exacte des quartiers urbains signalés ? Où se trouvaient les monuments publics associés au concept de ville ? Que faire des bâtiments agricoles signalés ? Et s'il s'agissait d'un sanctuaire ! Après tout, pourquoi la problématique développée dans ce dossier par A. Bouet sur certains sites, ne s'appliquerait-elle pas à celui-ci ?

I – MONS SELEUCUS, LA BATIE-MONTSALÉON, LE SITE ET L'HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Les deux itinéraires d'Antonin (III^e s.) et de Bordeaux à Jérusalem (IV^e s.), – ce dernier la qualifie de *mansio* –, placent en effet une station du nom de *Mons Seleucus* entre *Cambonum* (dans la vallée de la Chauranne) et *Davianum*, située par hypothèse dans le secteur de Veynes, sur une voie qui emprunte la vallée du Petit Buëch pour relier l'Italie à la vallée du Rhône. Elle se situe sur un itinéraire ancien reliant la vallée de la Drôme au col du Mont-Genèvre par le col de Cabre, un de ceux par où aurait pu passer Hannibal. Outre cette voie connue par les itinéraires, le site était situé à un carrefour d'axes naturels : vers *Cularo* (Grenoble) par le col de la Croix-Haute (1175 m) et le Trièves ; vers *Segustero* (Sisteron) et la moyenne Durance par la vallée du Buëch ; enfin vers *Vasio* (Vaison-la-Romaine) et le sud du territoire voconce par la vallée de l'Aygues. Le site a acquis une célébrité à cause de la bataille décisive pour le partage de l'Empire Romain, que Constance II y livra à l'usurpateur Magnence en 353, comme le rapportent deux historiens byzantins du V^e s., Socrate le Scholastique (*Histoire Ecclésiastique*, II, 32) et Sozomène (*Histoire Ecclésiastique* IV, 7).

La station a été localisée au pied du village de La-Bâtie-Montsaléon¹ dans la vaste plaine agricole et pastorale de

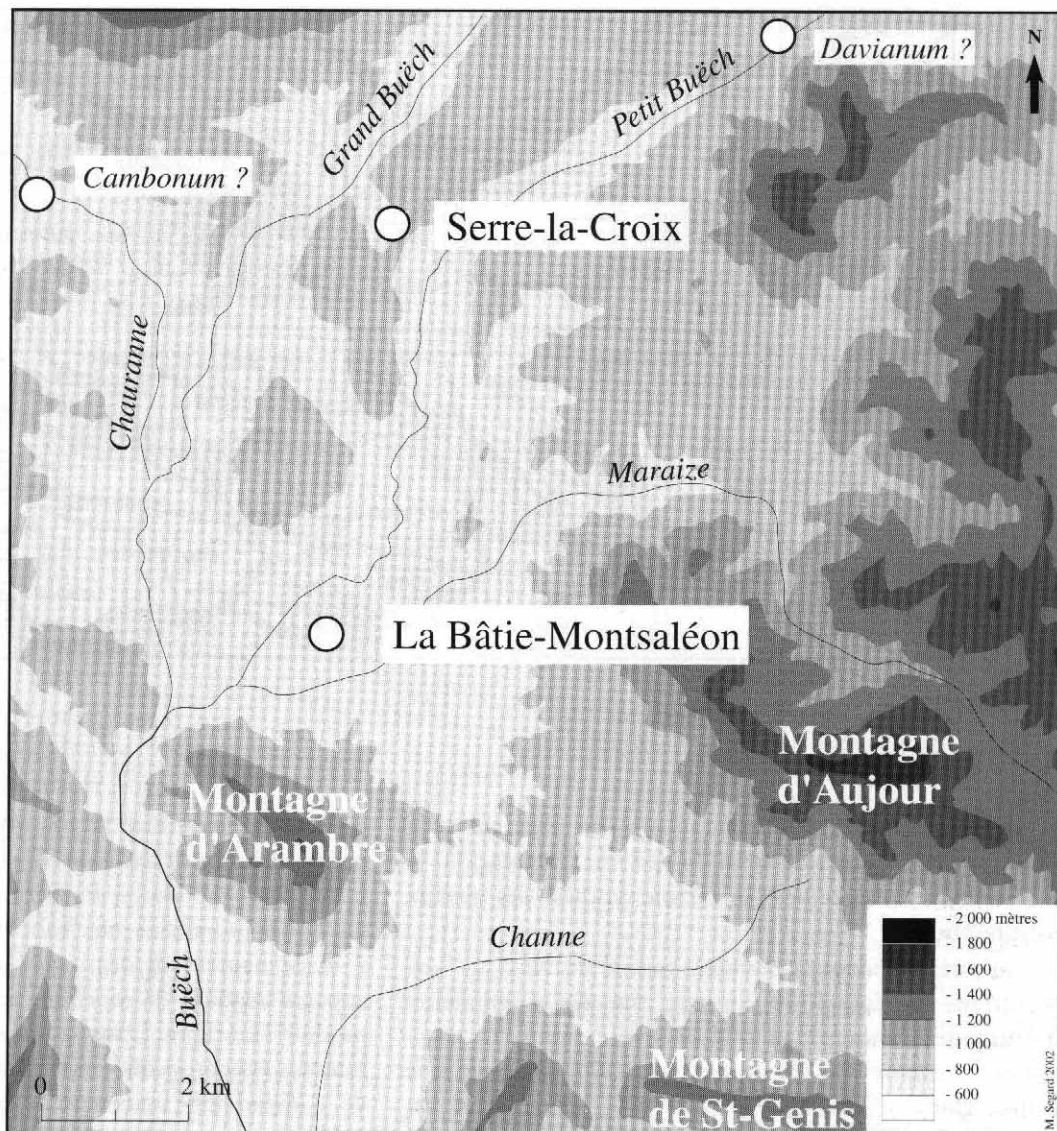
Lachau, à l'ouest des habitations actuelles, sur la terrasse alluviale que délimitent au nord-ouest le petit Buëch et au sud le torrent de Maraize qui confluent à cet endroit (fig. 1). À la fin du XVIII^e s., des fouilles archéologiques ont permis d'y explorer une agglomération s'étendant au pied du village actuel qui est installé sur le flanc du plateau du Marésieu dominant le site d'une cinquantaine de mètres (763 m NGF). Il se situe dans un environnement archéologique relativement dense pour les périodes protohistorique et romaine. Le nord de la plaine du Buëch, même si il reste encore mal connu, se révèle être un lieu de circulation et d'échanges commerciaux et culturels. Les trouvailles, souvent anciennes, sont là pour en témoigner, y compris sur le territoire de la commune de La-Bâtie-Montsaléon. L'un des ensembles les plus importants se trouve 6 km au nord de La Bâtie-Montsaléon au Serre-la-Croix, où se trouvent une très grande *villa* de plusieurs hectares (Ganet 1995, p. 54-55) et un camp fortifié. Plusieurs découvertes anciennes et des prospections au sol ont montré la présence d'établissements isolés dans un rayon de 2 à 3 km autour du village : un petit *fanum* aux Campanes, à 600 m au sud-est du village ; de nombreux objets en bronze à Buzès ; enfin, plusieurs établissements mal caractérisés sur le plateau du Marésieu et dans la plaine de Champuri.

1 – LES RECHERCHES ANCIENNES

L'importance du site de La Bâtie-Montsaléon était connue depuis le XVIII^e s., époque à laquelle remontent les premières mentions de découvertes d'objets et de structures dans la plaine de Lachau. A. Farnaud, secrétaire général de ce secteur à la fin du XVIII^e s. rapporte ainsi la découverte « de bains en mastic, reposant sur des voûtes de tuf, et des conduits en plomb », de nombreuses monnaies et objets en bronze (statuettes, fragment de statue monumentale), en céramique (lampes), et une tesselle de mosaïque (Farnaud 1900, p. 110-111). Ces découvertes incitèrent F. Bonnaire, premier préfet du département, à entreprendre des fouilles dans la plaine de Lachau en 1799. Réalisées en une journée, celles-ci permettent la mise au jour d'un bâtiment rectangulaire, relevé et dessiné par Janson, ingénieur des Ponts et Chaussées. Quelques années plus tard, durant l'hiver 1804-1805, des fouilles d'envergure commencent, sous l'impulsion du préfet de l'époque, J.-C.-F. Ladoucette. Dirigées par M. Duvivier, elles sont également suivies par L. Héricart de Thury, ami de J.-C.-F. Ladoucette. Les surfaces explorées sont considérables, même s'il est difficile de les évaluer précisément. Les fouilles, menées durant deux

¹ Au Moyen Âge, le village actuel est appelé *Bastida montis Saleonis* ou *montis Salléi* (Guillaume 1883, p. 462-463).

Fig. 1. La haute vallée du Buëch.



mois à l'aide des habitants du village, mirent au jour de très nombreux vestiges et un grand nombre d'objets. Dans le commentaire qu'il en donne, J.-C.-F. Ladoucette précise l'objectif des fouilles qu'il avait commanditées : dégager des murs et non pas fouiller intégralement les vestiges. C'est à cette époque que les fouilleurs interprètent les vestiges comme ceux d'une agglomération identifiée à la station de *Mons Seleucus*. Grâce à L. Héricart de Thury (1806), on dispose d'une description des principaux vestiges découverts lors de ces fouilles. Par ailleurs, Janson, déjà auteur du relevé des vestiges fouillés par Bonnaire en 1799, a dressé le plan de certaines structures découvertes. À la suite de ces fouilles, les vestiges sont rapidement recouverts et les

champs remis en culture. Le seul document d'ensemble qui permette de situer de façon assez précise le bâtiment relevé par Janson est un plan général de la commune paru dans l'édition de 1848 de l'ouvrage de J.-C.-F. Ladoucette sur les Hautes-Alpes (fig. 2). Aucun plan ne permet en revanche de situer les nouvelles fouilles dirigées par M. Mas qui eurent lieu en 1836-1837. Leur ampleur est sans doute aussi importante que celle des fouilles précédentes. Mais ceux qui y ont assisté se plaignent qu'elles aient été menées avec moins de méthode et sans souci de diffusion des résultats : aucun document n'en est issu directement. Les seules indications les concernant ont été données par C. Romieu (1892), plus de 50 années après, mais le plan qu'il donne

en termes actuels. En principe, les notes de L. Héricart de Thury et le plan de J.-C.-F. Ladoucette devraient permettre de délimiter un espace central de type urbain, comportant des « enceintes » entourant plusieurs quartiers séparés par des rues. À l'intérieur, L. Héricart de Thury distingue des « enceintes » de dimension équivalente, soit 200 m sur plus de 100 m pour chacune, soit 2 ha. Les descriptions qui en sont données montrent qu'il s'agit d'ensembles qualifiés par ailleurs de quartiers. Ainsi, les parties qui ont été dégagées en 1804-1805 sont décrites de la manière suivante : « de grands et superbes édifices, des bâtiments publics, des ruines d'un temple, des colonnes, l'emplacement d'un autel, un vaste champ où l'on brûlait les corps, un *columbarium*, des tombeaux, des maisons bien bâties, des aqueducs, les ruines d'une fontaine publique, une grande usine, etc, etc... » (Héricart de Thury 1806, p. 19-20). Mais l'espace qui paraît correspondre au cœur de l'agglomération et que nous parvenons à replacer sur le plan du village actuel entre le chemin du Brieu et le chemin qui mène à la Maraize (cf. *infra*) ne représente qu'une surface de 6 ha environ (correspondant à trois « enceintes »), soit un cinquième de la surface évoquée plus haut. Le réseau viaire qui organise l'ensemble n'est pas véritablement connu : le plan de J.-C.-F. Ladoucette et les descriptions de L. Héricart de Thury correspondent seulement à quelques rues. Le plan indique une voie ou rue, qui longeait au nord les vestiges de la *domus* fouillée en 1804-1805 (en pointillé sur la fig. 3). Cette rue traversait le nord de la plaine suivant deux orientations. Entre le chemin du Breuil et le chemin qui mène vers la Maraize, elle présente la même orientation que les vestiges. Mais elle bifurque ensuite suivant une direction nord-sud. On a donc la certitude que, dans les secteurs 1 et 2, il existait un plan organisé avec des rues orthogonales.

Dans le détail, on constate l'existence de 2 groupes de structures, d'une part, les structures 1, 2, 6 et d'autre part les structures 3, 4, 5 dont on observe une même orientation. Mais il se peut qu'elles correspondent à deux phases. Il n'est évidemment pas certain que l'agglomération ait été dotée d'un plan régulier. Mais en définitive, on ne parvient pas à établir une nette distinction entre ce qui serait un noyau urbain et un *suburbium*.

2 – LA REPRISE DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

À partir du milieu du XIX^e s., nous ignorons les détails d'une éventuelle activité archéologique organisée sur le site. Cette situation dure jusqu'à la fouille de sauvetage réalisée en 1972 par M. Colardelle qui avait permis, pour la pre-

mière fois, de localiser précisément et de caractériser des vestiges. À partir de ce moment, on constate un regain d'intérêt pour ce site. En 1982, I. Béraud entreprend une première synthèse à partir des documents d'archive (notes de fouilles, plans et dessins), des publications anciennes et du mobilier archéologique issu des fouilles du XIX^e s. (Béraud 1982). Cette synthèse inédite, qui reste la base de toute recherche, a été reprise par la Carte Archéologique des Hautes-Alpes (Béraud in Ganet 1995). Sur le terrain, la localisation des vestiges reste problématique. Mais, à partir des années 1990, les observations sur les photos aériennes jouent un rôle décisif dans le calage topographique des données dont nous disposons. Les premières photographies sont dues à L. Monguilan, qui a repéré des structures en deux endroits de la plaine de Lachau (Monguilan 1990). Ces découvertes ont été confirmées par des vues aériennes prises par M. Huici en 1999 puis par C. Hussy en 2001. Les clichés montrent des structures en plusieurs endroits de la plaine. La photographie prise en 1999, qui couvre toute la plaine, a été redressée par B. Simon afin d'étudier le plan et les dimensions des différentes structures. Enfin, des observations étaient faites sur le terrain à l'occasion de creusements.

Entre 1999 et le mois de juin 2001, ces données éparses ont été reprises dans le cadre d'une mission de valorisation du patrimoine archéologique mise en place à l'initiative de la commune et largement aidée dans le cadre d'un financement européen (Leader II). Un chargé de mission, Christophe Barbier, recruté à cette occasion pour une durée de 2 ans, les a rassemblées, les a enrichies des découvertes fortuites récentes et a tenté de les replacer sur une carte communale à petite échelle. En s'appuyant également sur une hypothèse de localisation des plans anciens et d'attribution d'échelle, il a réalisé un plan général qui propose une première restitution d'une partie du site de l'agglomération romaine. Au printemps 2000, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général des Hautes-Alpes, le Service Régional de l'Archéologie a commandé à l'entreprise Terra Nova la prospection géophysique d'une des structures repérées en prospection aérienne (Aubry et Alix 2001). Elle a permis d'en préciser le plan et de comprendre ses relations avec une autre structure située plus au sud. Une nouvelle opération de sauvetage entreprise en 2000, de même que plusieurs découvertes fortuites récentes réalisées lors de travaux agricoles ou d'aménagement ont également permis de compléter la connaissance du site. Ces données ont été portées sur le fond cadastral par B. Simon qui a assuré le redressement des photos aériennes.

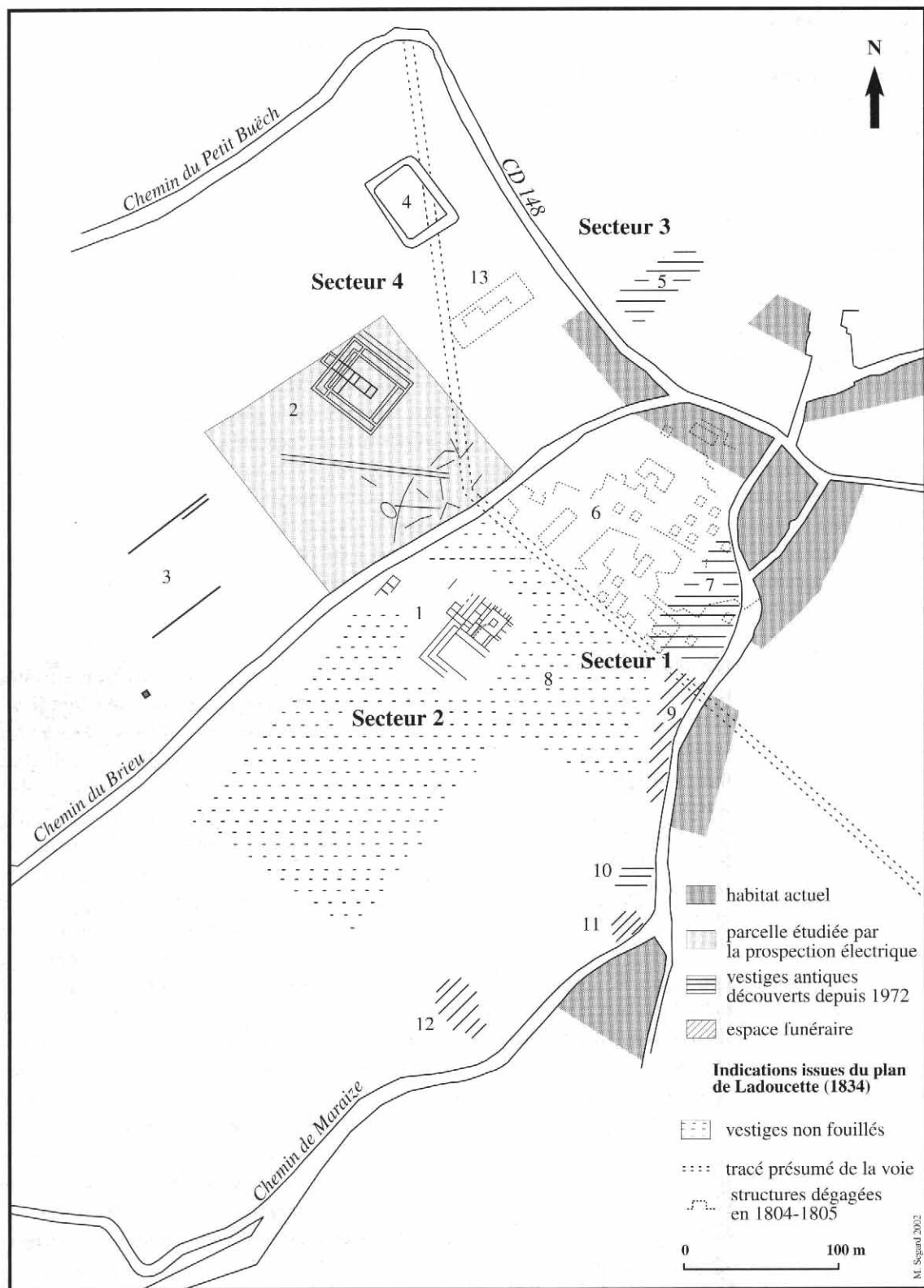


Fig. 3. Plan du site intégrant les études topographiques récentes.

M. Segard les a intégrées au plan qui est donné dans la présente publication. La figure 3 propose un bilan archéologique depuis le plan général des vestiges réalisé par J.-C.-F. Ladoucette en 1820 jusqu'à nos jours. La confrontation des données anciennes et des acquis récents permet aujourd'hui de mieux comprendre l'ampleur et l'organisation du site de La Bâtie-Montsaléon.

La structure 2 qui a été photographiée d'abord par L. Monguilan (*in* Ganet 1995, p. 66, fig. 26) puis par Ch. Huici en 1999 a fait l'objet récemment d'une étude particulière. Une prospection géophysique a permis d'en préciser le plan général. La structure 3 est une série de 4 lignes de même orientation allongées sur une soixantaine de mètres. La structure 4 est un ensemble quadrangulaire couvrant un espace de 60 m sur 80 m. La structure 5 correspond au bâtiment fouillé en 1837 qui contenait 12 dolia alignés parallèlement. En 7 et en 8, il faut probablement placer des structures liées à l'habitat reconnu au XIX^e s. Les n° 9, 11 et 12 correspondent à des découvertes liées à des zones funéraires.

II – LES VESTIGES ET LEUR RÉINTERPRÉTATION

Les vestiges dégagés ou identifiés se trouvent au sud-ouest du village actuel qui lui-même est implanté sur le versant du plateau. La route qui suit le pied de ce plateau, présente une orientation grossièrement nord-sud. À l'est, la plaine agricole de Lachau est divisée en deux parties par trois chemins parallèles allant du sud-ouest vers le nord-est et distants les uns des autres d'environ 250 m ; ce sont au sud le chemin de Maraize, au centre le chemin de Brieu et, au nord, le chemin du Petit-Buëch qui débouche sur le CD 148. Orienté nord-ouest/sud-est, ce dernier rejoint la route nationale à peu de distance du carrefour avec le chemin de Brieu. En fonction de ces chemins, nous distinguons d'est en ouest quatre secteurs dont deux correspondent à la zone anciennement fouillée comprise entre le chemin de Brieu et la route nationale. À l'est, dans ce que nous avons appelé le secteur 1, ont été reconnus les points 7 à 12. À l'ouest, se situe celui que l'on appelle le secteur central (n° 1 du



Fig. 4. La *domus* : traces sur la photo aérienne.

plan) ; nous l'avons dénommé secteur 2. Au nord-ouest du chemin de Brieu s'étend le secteur 4, où se trouvent les structures visibles sur les photos aériennes. Quant au secteur 3, c'est celui qui s'étend à l'est du CD 148.

Dans la description des vestiges, nous suivrons cet ordre, bien qu'il présente l'inconvénient de placer en second la structure dite « structure 1 » qui est vraisemblablement une *domus*, celle dont nous avons parlé plus haut, car elle constitue l'ensemble le plus remarquable. Pour plus de clarté dans la description, nous anticipons sur la conclusion de l'étude en distinguant un ensemble urbain correspondant aux deux premiers secteurs de ce qui semble être un sanctuaire associé au *vicus*.

1 – LE VICUS

A – Secteur 1 (points 6, 7 et 8) (fig. 3)

Les plans de J.-C.-F. Ladoucette et C. Romieu indiquent que des vestiges ont été mis au jour dans toute la zone située à l'ouest de la route nationale et du chemin qui mène à la Maraize. Dans ce secteur, des vestiges, sur lesquels on sait peu de choses, ont peut-être été également dégagés en 1836-1837. C'est également là que M. Colardelle a mis au jour des murs et des niveaux antiques (point 7). Enfin les travaux agricoles indiquent la présence de nombreux murs dans les parcelles situées aux alentours du point 8. Aucun plan des vestiges n'ayant été dressé à l'époque des fouilles, la seule connaissance qu'on ait sur ce secteur réside dans la description de Héricart de Thury (1806, p. 23). Il indique une « grande place », qui fait face à un grand édifice dégagé en 1804-1805 et donne également quelques précisions sur un second « quartier », inséré dans une « enceinte », aussi vaste que la *domus* du secteur suivant fouillée en même temps. Il place ces vestiges « à l'est », sans plus de précision (point 8). Dans la seconde moitié du XIX^e s., C. Romieu (1892, p. 119) mentionne encore au nord-est du grand édifice, un « dallage en béton » s'étendant sur une grande surface, qui pourrait être cette « grande cour ». Sans doute avait-il déjà été dégagé car il se trouvait à faible profondeur. De nombreux objets y ont été découverts dont un petit aigle en bronze, des lampes et un petit autel en calcaire avec une inscription. Aucune identification n'est proposée pour ce qui semble avoir été une place.

Un grand bâtiment qui se trouve dans ce secteur sur un côté de cette « cour centrale » est qualifié d'usine à l'époque des fouilles. Il est construit en grès molasse et en briques, ce qui contraste avec les autres édifices, qui tous présentent des parements en moellons de calcaire. Aucune précision

ne vient compléter la description rapide et très évasive de ce bâtiment. La suite de la description mentionne dans le même secteur la présence de plusieurs cuves superposées, toutes enduites de mortier de tuileau, de fours, et de très grandes quantités de fragments de céramique (vases, urnes, lampes) et d'amphores. De plus, parmi les découvertes réalisées près du grand bâtiment, on cite des instruments de métallurgie (pinces, ringardes, tenailles, masses), ainsi que des lingots de plomb et des scories de cuivre et de fer. Bien qu'on ignore tout de la dimension de ces installations, de même que leur disposition, on peut supposer qu'il s'agit d'installations artisanales liées à la production de céramique et à la métallurgie.

L'existence de thermes est certaine. Au début des fouilles, L. Héricart de Thury (1806, p. 23-24) évoquait brièvement une plate-forme quadrangulaire maçonnée, sur laquelle se trouvait un grand bassin semi-circulaire de 4 m de diamètre pour autant de profondeur. Ce bassin est entouré d'un réseau de canaux et de canalisations enduites. La poursuite des fouilles amena le dégagement de l'installation thermale qui figure sur le plan réalisé par Janson. Le bâtiment se trouvait à l'est de la structure 1, le long de la rue qui longe la façade à portique du grand édifice. Mais sa localisation reste imprécise : en 1894, P. Guillaume indique qu'il se situe à l'est de la *domus*, le long de la voie ou rue indiquée sur le plan de J.-C.-F. Ladoucette. En fait, les fouilles de cette partie du site ont été réalisées en plusieurs fois et de façon confuse, les parties dégagées (au total, d'après le plan plus de 600 m²) étant rapidement recouvertes par des déblais. Janson indique ainsi qu'il a réalisé les premiers relevés, puis que son assistant Saulnier a pris la suite, dessinant ce qui pouvait l'être, sans aucune vue d'ensemble. Le bâtiment n'en est pas moins d'un grand intérêt, comme le note A. Bouet qui en relève la parfaite symétrie. Selon lui, il aurait au moins comporté deux états : la *cella soliaris* qui, dans le premier, occupait 62,75 m² aurait été réduite à 45,75 m² (Bouet 1996, p. 66-68 et fig. 36). En légende, Janson précise que, dans la pièce centrale, on a trouvé des charbons et du métal (cuivre, plomb).

Outre les bâtiments thermaux et artisanaux, de nombreux espaces d'habitation ont été découverts. On ne sait rien de leur nombre, de leur taille et de leur organisation interne, sinon que les bâtiments, qualifiés de « maisons », sont tous similaires, soigneusement bâtis et souvent richement décorés (enduits de couleur, marbre, porphyre). Dans l'une de ces maisons, la plus riche selon les fouilleurs, se trouvait un *mithraeum* identifié grâce à la présence d'un bas-relief en marbre représentant le dieu Mithra (*CIL*, XII,

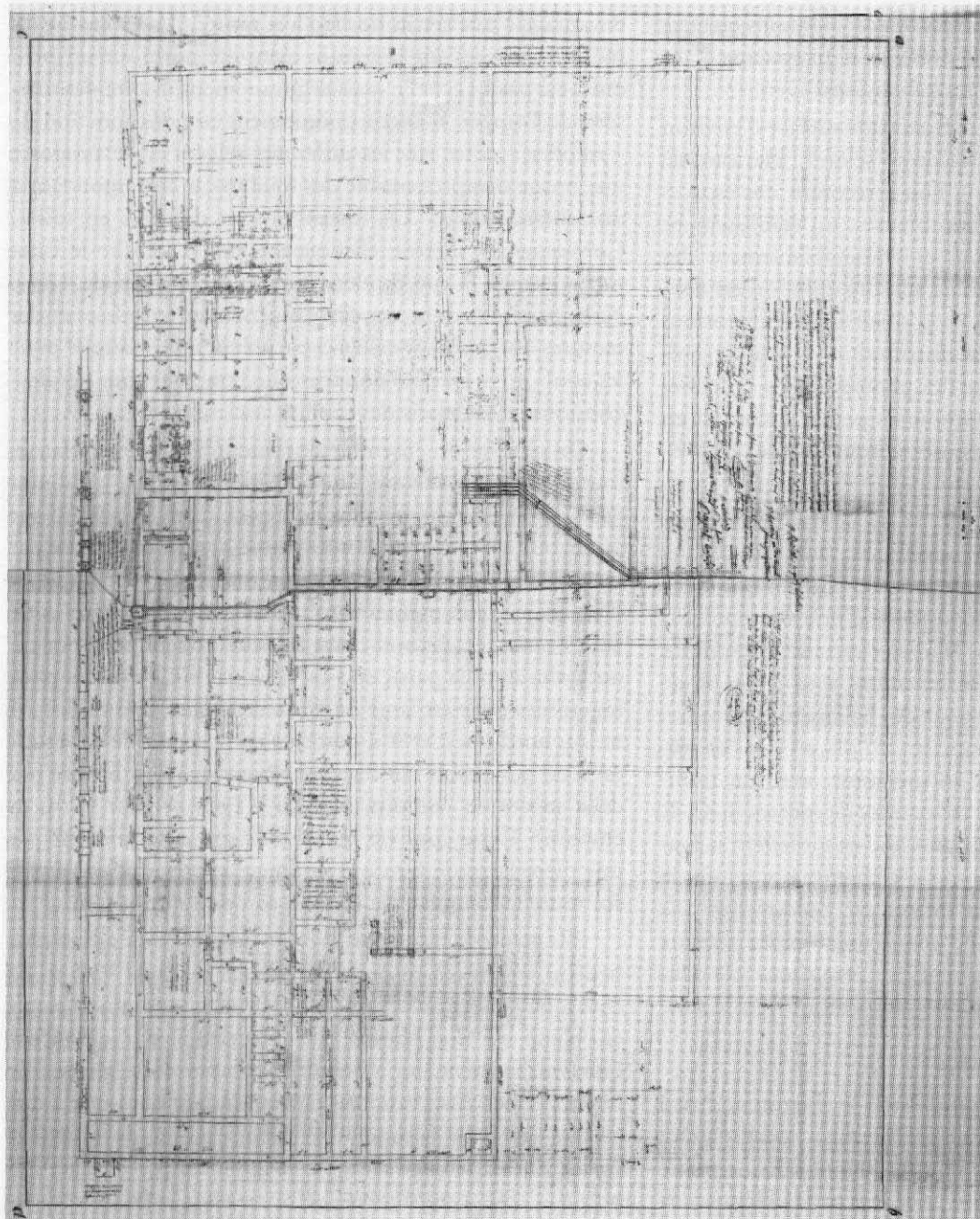


Fig. 5. La *domus* sur le plan Janson.

1535). Par hypothèse, le *mithraeum* a été localisé dans la *domus* du secteur 2, la plus importante, fouillée en 1804-1805 (Beraud *in* Ganet 1995, p. 70). En fait, ni l'étude de plan de cet édifice, ni les descriptions du XIX^e s. n'indiquent l'existence d'une pièce présentant les caractères d'un *mithraeum* (pièce allongée et souterraine, comportant de

chaque côté et sur toute sa longueur des banquettes). Il semble donc plutôt que celui-ci se situait dans une habitation située dans le quartier dont il est question. La présence d'objets « exotiques » (dents de lions, d'éléphants, bois de cerfs) dans ce même quartier est peut-être également à rattacher aux cultes orientaux. C'est enfin dans ce secteur qu'à

l'issue des fouilles ont été trouvées des canalisations en terre cuite et en plomb, attestant la présence d'un système d'aduction d'eau qui desservait les habitations.

Ainsi, entre nos points 7 et 8, sur une surface d'environ 2,5 ha, soit deux celle de « enceintes » selon L. Héricard de Thury, s'étend un quartier où l'on a reconnu des espaces diversifiés : des habitations nombreuses, un établissement thermal, des ateliers d'artisans et vraisemblablement des boutiques. La compréhension de son organisation est délicate, dans la mesure où l'on ne connaît ni les dimensions des différents édifices, ni leur distribution, ni leur organisation interne. Les plans issus des photographies aériennes et les descriptions laissent néanmoins penser qu'on est en présence d'îlots urbains, organisés autour de rues et d'espaces ouverts (cours, places, jardins).

Au sud-est, sur les points 9, 11 et 12 des découvertes réalisées durant les dernières décennies, lors de travaux agricoles ou d'aménagements le long du chemin qui mène vers la Maraize confirment l'existence d'une nécropole, la plus importante ou du moins la mieux connue. Ce sont un cercueil en plomb, des urnes cinéraires sous tuiles et de nombreux objets, principalement des balsamiques en verre. L. Héricard de Thury (1806, p. 26-28) plaçait dans ce secteur une vaste nécropole à incinération, avec de nombreuses fosses éloignées de 1 m les unes des autres. J.-C.-F. Ladoucette situe sur son plan un « ancien cimetière », également appelé « Ager Somni », sur le chemin qui rejoint la Maraize. C'est à cet endroit qu'ont été découvertes une urne cinéraire et une lentille cendreuse lors de travaux d'aménagement en 1999 (point 12). Cette nécropole délimite clairement l'extension de l'agglomération vers le sud.

B – La *domus* du secteur 2 (fig. 3)

Le secteur que limite au nord-ouest le chemin de Brieu (point 1) est le mieux connu : parfaitement localisé grâce aux photographies aériennes, il a été identifié à une partie des vestiges dessinés par Janson et décrits par L. Héricard de Thury. Ch. Barbier propose de situer sur le point 1 les découvertes relevées par Janson. Il s'agirait de structures urbaines, – éléments d'un îlot –, complexes, c'est-à-dire appartenant visiblement à différentes époques. Pour I. Béraud, il y aurait à cet endroit une *insula* mesurant environ 100 m sur 70 m (soit trois actus sur deux ?), limitée au nord-est par une voie peut-être dallée et bordée d'une colonnade. Il est évidemment vain de chercher à comparer de façon scrupuleuse le tracé des structures enfouies visibles sur les photographies aériennes et le plan de Janson : réalisé à partir de minutes de terrain, ce dernier correspond

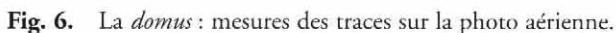
davantage à une restitution qu'à la réalité. Il semble que les mesures relevées sur le terrain aient été portées sur un plan qui n'est pas à l'échelle mais arbitrairement inspiré des maisons de Pompéi. Il aurait uniquement eu pour fonction de « recoller » entre eux les différents relevés et de proposer une image compréhensible des fouilles car correspondant à un schéma connu. Les distances sont données en toises. Converties en mètres, elles permettent d'étendre le bâtiment jusqu'à la rue romaine portée sur le plan de 1834. Nous partons donc des photos aériennes redressées et des mesures obtenues sur celles-ci par calcul informatique pour les confronter avec les données que l'on peut tirer des descriptions et des plans des fouilles anciennes (fig. 4-5).

On observe un ensemble de structures quadrangulaires, toutes orientées suivant une direction nord-est/sud-ouest (39° Est), couvrant au total un espace d'environ 50 m sur 40 m, où l'on reconnaît le plan d'une *domus*, caractérisé par la succession sur un même axe d'une cour à portique et d'un *atrium*, eux-mêmes entourés de pièces de formes et de tailles variables. Au sud-ouest se situe une grande cour ou un jardin dont la partie sud-est n'est pas visible sur les photographies ; elle est large de 18 m et longue d'au moins 24 m. Au nord-ouest et sud-ouest, la cour, – dont le côté sud-est n'est pas visible sur les vues aériennes –, est bordée par deux pièces ou couloirs allongés d'égale largeur (3,50 m environ). Cette cour est bordée sur son côté nord-est par une pièce large de 6 m qui prolonge le portique et s'étend sur toute la longueur de la cour, soit au moins 24 m.

Elle assure la transition avec un ensemble de pièces plus petites, organisées autour d'un *atrium* carré de 12,5 m de côté à bassin central (5 m sur 4,50) maçonné qui apparaît en blanc sur les photos. Les structures qui entourent l'*atrium* forment un ensemble complexe de pièces de formes et de tailles variables correspondant peut-être à différents états du bâtiment. Plusieurs pièces de longueur égale (9 m) séparent l'*atrium* et la grande pièce allongée qui borde la cour à portique. Une pièce assez large (8 m environ), dont l'axe est celui de l'*atrium*, est encadrée par deux pièces très étroites, dont la largeur n'excède pas 2,5 m. Au nord-ouest de l'*atrium*, on peut distinguer plusieurs pièces plus grandes, dont on distingue moins bien l'organisation. Un espace de 3,5 m de large est accolé à l'*atrium*, tout le long de son côté nord-ouest. Cet espace, long de 10,5 m environ, est partagé en deux pièces de 2 m et 8 m. Il est lui-même bordé de pièces plus larges (5 m environ). Au total, les photographies aériennes permettent d'observer au nord-ouest de l'*atrium* un espace de 20 m environ. Le côté sud-est de l'*atrium* est quant à lui bordé par quatre pièces symé-

l'*atrium*. Comme pour le côté sud-est, ces structures sont situées sur une limite parcellaire actuelle et sont peu visibles sur les photographies aériennes.

Dans cet ensemble, il faut reconnaître la partie sud-est du plan de Janson. Les dimensions de la grande cour située



au sud-ouest de l'*atrium* mesurées sur la photo redressée correspondent à celles qui sont indiquées sur les notes de fouille, – plus exactes que le plan lui-même – : 81 pieds de long pour 51 de large, soit environ 27 m de long pour 17 m de large. Ce plan permet donc de restituer des parties qui ne sont pas visibles sur les photographies aériennes. On peut en donner deux exemples. Le premier concerne l'*atrium* : les fouilles du XIX^e s. montrent que de son angle ouest part une canalisation maçonnée d'environ 40 cm de large et couverte de dalles de pierre. Cette canalisation qui est sans doute reliée au bassin par une citerne souterraine, se dirige vers la cour à portique pour y évacuer l'eau. Sur le côté sud-est de la cour, l'examen du plan de Janson permet de supposer que des structures identiques y bordent la cour. Mais ni le plan de Janson, ni les notes de fouilles, ni les photographies aériennes ne nous renseignent sur ces espaces, en particulier sur la présence d'une galerie périphérique. I. Béraud (*in* Ganet 1995, p. 68) a proposé de voir dans ces structures une promenade découverte doublée à l'extérieur d'une galerie couverte. Peut-être faut-il plutôt y reconnaître deux phases de construction et de réaménagement de la cour et du portique qui l'entoure. À partir du plan de Janson, I. Béraud a proposé de reconnaître dans ce plan un plan caractéristique de la maison italienne : les pièces qui permettent la communication entre la cour à portique et l'*atrium* seraient un *tablinium* (la pièce centrale) et deux *fauces*. La connaissance de ces pièces et des espaces situés plus au nord et à l'ouest repose uniquement sur la description des fouilles, et surtout sur le plan dressé par Janson. D'après lui, l'*atrium* communique au nord-est par un vestibule avec une autre pièce, longue de 17,5 m et large de 7,5 m. C'est sans doute dans cette pièce allongée que les fouilleurs ont cru reconnaître un temple. Peut-être faut-il plutôt y voir une vaste entrée, elle-même précédée d'un seuil qui ouvre sur l'extérieur et marque la fin de l'édifice. De ce côté, l'entrée s'inscrit dans une colonnade qui devance la façade longée par une rue qu'on peut identifier à celle qu'indique J.-C.-F. Ladoucette sur son plan. Cette colonnade a fait l'objet de descriptions précises et d'un relevé par Janson. L'entrée est encadrée de chaque côté par deux colonnes de grande dimension et huit autres plus modestes, toutes en calcaire. Les colonnes principales sont plus larges et sont d'ordre corinthien : le plan de Janson montre l'alternance tore-scotie-tore reposant sur un socle quadrangulaire. Les autres colonnes, plus petites, possèdent un socle pour seule base. Leur fût est formé de cinq éléments assemblés au mortier.

Le vaste espace situé à l'ouest a bien fait l'objet de fouilles au XIX^e s., mais, en dehors du plan de Janson, aucun document conservé ne s'y rapporte. Sur les photographies aériennes, plusieurs pièces apparaissent à environ 40 m au nord-ouest de la *domus*, c'est-à-dire à la limite théorique de l'édifice dessiné par Janson. La prospection géophysique ayant montré l'absence de structures de l'autre côté du chemin, on peut imaginer que ces pièces sont celles qui figurent à l'extrémité du plan de Janson. On y reconnaît des pièces assez vastes au sud et un ensemble de pièces modestes imbriquées au nord. Quant à la fonction de ces pièces, il est difficile de la déterminer. I. Béraud y voit les dépendances de la *domus*, mais certaines sont richement décorées (présence d'enduits peints et de marbre, de colonnes) et ont dû être des pièces d'habitation. Certains des espaces les plus grands, qui forment la partie sud-ouest de l'ensemble, ont pu être des cours ou des jardins. Par hypothèse, on peut penser que les pièces situées en façade étaient des boutiques tandis que des ateliers ou des pièces de stockage se trouvaient à l'arrière.

C – Les abords du *vicus* : le secteur 3 (fig. 3)

En 1836-37, les fouilleurs ont mis au jour un bâtiment à 40 m au nord-est de la mairie actuelle (point 5). On possède pour cette structure la description faite par un habitant du village et celle de J.-C.-F. Ladoucette (1934, p. 343-344 ; Romieu 1892, p. 110-111). Ce bâtiment carré, d'orientation et de longueur inconnues (13,50 m selon J.-C.-F. Ladoucette, 30 m selon C. Romieu) est divisé en compartiments dont certains sont décrits plus précisément. Les murs sont moins soignés que dans la partie urbaine, mais toujours construits en appareil régulier. Dans la partie orientale se trouvent neuf *dolia* (1,50 m de diamètre et 1,60 m de hauteur) enterrés dans un sol maçonné. Le centre de cette pièce est constitué d'un carré dallé. De l'autre côté du bâtiment (à l'ouest) se trouve une autre pièce qui contient cinq autres *dolia*. Disposés sur trois rangs et distants de 1 m, tous les *dolia* sont reliés entre eux par des conduits semi-circulaires creusés dans le sol. Le centre du bâtiment est occupé par une vaste pièce dans laquelle se trouvent trois dalles longues de 13 m, creusées de façon à faciliter un écoulement. En l'absence de plan, la description qui en est donnée laisse penser qu'il s'agit d'un chai. Quant à la fonction de la salle dallée, I. Béraud propose d'y voir une salle dans laquelle se trouvait un pressoir. Les différents aménagements pratiqués dans le sol (conduits, rigoles) pouvaient alors servir à l'écoulement dans les *dolia* (Béraud *in* Ganet 1995, p. 68-69). L'analyse

des vestiges par J.-P. Brun va dans le même sens (Brun, 2001, p. 73) : les grandes dalles de la salle centrale ont pu appartenir à un pressoir qui séparait deux chais, l'un contenant neuf *dolia*, l'autre cinq. C'est dans ce secteur que des sondages préventifs réalisés en 2000 ont confirmé la présence de structures antiques, même si le maillage et la taille des sondages n'ont pas permis de mieux caractériser et de dater précisément ces vestiges.

Il s'avère donc que le réexamen des vestiges anciennement fouillés sur le site de La Bâtie-Montsaléon et leur confrontation avec les nouvelles données planimétriques issues des photographies aériennes et de la prospection géophysique permettent un certain nombre d'observations sur la nature du site. Les photographies confirment l'existence d'un noyau bâti dense dans le triangle de la plaine de Lachau délimité par le chemin de Brieu et la route nationale au pied du village actuel. Immédiatement au sud, le long du chemin qui mène à la Maraize, une nécropole donne la limite de l'habitat de ce côté. L'hypothèse d'un vaste *domus* à *atrium* et portique qu'a proposée I. Béraud paraît confirmée. Il en va de même de l'existence d'un noyau central de type « urbain », construit « d'un même jet » autour de rues et structuré en quartiers, proposé au XIX^e s. Toutes les données planimétriques correspondant à des éléments antiques respectent une même orientation NE-SO. Le noyau central est, semble-t-il, centré sur un axe central qui suit cette orientation. Le caractère urbain de cet ensemble est confirmé par l'existence d'un système d'adduction d'eau et par celle d'un bâtiment thermal. Évoqué par les archéologues du XIX^e s., l'existence d'une place paraît très vraisemblable ; elle se situerait au nord-est de la *domus*, où des fragments de statues monumentales en marbre et en bronze ont été découverts (Guillaume 1894). Les fouilles anciennes autorisent également à admettre l'existence d'activités artisanales et agricoles. La donnée la plus clairement interprétable est fournie par le bâtiment à *dolia* associé à des tables de pressoir, ce qui permet de parler d'un chai et d'une activité viticole dans le haut Buëch. Bien qu'il ne soit pas possible de les caractériser, il n'y a pas lieu non plus de refuser de croire à une production métallurgique et céramique. En revanche, en dehors du secteur 1 où la localisation d'une nécropole est claire, on éprouve des difficultés à cerner l'extension précise de l'habitat. Compte tenu de la relation qu'ils entretiennent avec les routes, la présence de mausolées assez éloignés de l'agglomération ne peut évidemment être utilisée pour définition spatiale de celles-ci. C'est le cas pour la sépulture collective voûtée et surmontée de dalles découvertes en 1810 à La

Commanderie, sur un petit promontoire à 1 km au nord de la plaine de Lachau². Cette incertitude porte en particulier sur la zone du village actuel où aucune découverte ancienne n'est signalée.

La même incertitude porte sur la chronologie. Les comptes-rendus des fouilles du XIX^e s. laissent penser que plusieurs milliers d'objets (entiers ou seulement fragments) ont été découverts. Il n'en reste que quelques centaines, inventoriés par I. Béraud en 1982 au Musée de Gap et par S. Bleu en 1998 au Musée Dauphinois de Grenoble (une centaine), auxquels il faut ajouter les objets de collections privées, sans provenance exacte, et quelques autres conservés dans différents musées. Le bilan réalisé par I. Béraud montre l'abondance du mobilier datable des trois premiers siècles de n.è. (sigillées italiques et sud-gauloises). Le site est mentionné sur l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem³. Mais les témoignages d'une occupation postérieure sont rares. On ne peut guère citer qu'une lampe à décor paléochrétien. Il en va de même pour les origines du site. Les seuls témoins certains d'une occupation laténienne ont été mis au jour par M. Colardelle en 1972. Mais il apparaît peu vraisemblable dans le contexte régional que rien n'ait existé à cet endroit.

2 – UN SANCTUAIRE ASSOCIÉ AU VICUS : LE SECTEUR 4 (fig. 3)

L'apport principal de la synthèse que nous avons conduite en 2000 et 2001 est l'identification d'un sanctuaire associé au *vicus*. Celle-ci avait été pressentie par I. Béraud (*in* Ganet 1995, p. 68) et par G. Barruol (1998, p. 38). L'inventaire du contenu dans le travail d'I. Béraud montrait une quantité remarquable de matériel métallique et céramique et d'objets dont le caractère votif est clair. Son étude méritera d'être reprise dans ce sens. Il nous semble en particulier que la grande quantité d'objets céramiques identiques (vases, lampes, amphores) dont font état les comptes rendus des fouilles de 1804 dans le secteur 1, désignent le bâtiment où elle a été observée comme celui où

² En 1837, le propriétaire a découvert au même endroit 83 blocs de pierres mesurant environ 0,70 m sur 1,40 m. Un peu plus loin ont été découvertes, à la même époque, trois grandes pierres en portant des inscriptions, deux d'entre elles appartenant à la même inscription (*CIL*, XII, 1545, 1547). Elles permettent de supposer l'existence d'un ou de plusieurs mausolées à cet endroit.

³ La mention d'une bataille entre Constance et Magnence en 353 n'implique évidemment pas qu'une agglomération ait encore existé alors à cet endroit.

était entreposé les objets votifs du sanctuaire et non comme une boutique ou un entrepôt commercial.

A – Les structures archéologiques

A proximité de ce qu'on peut considérer comme le noyau urbain du site se trouvent d'autres vestiges, dont la nature et l'organisation sont mal connues. En 1848, J.-C.-F. Ladoucette porte sur son plan un temple, situé au nord des vestiges fouillés en 1804-1805 (point 13, approximativement localisé en fonction du plan original). Aucune précision n'est apportée et on ne sait donc pas sur quels critères exacts se fonde cette interprétation. Il peut s'agir de structures partiellement fouillées en 1836-37, où ont été trouvés de nombreux objets : monnaies, un bas-relief en bronze, un grand fragment d'avant-bras d'une statue colossale en marbre blanc, un fragment d'autel avec les restes d'une inscription et une statuette en bronze représentant un dieu, des colonnes et un chapiteau corinthien (0,45 m sur 0,37 m) signalé par Romieu (1892, p. 98) et Gillet (1903). La structure ainsi qualifiée mesurerait approximativement 55 m sur 20 m.

En 1990, la prospection aérienne réalisée par L. Monguilan lui a permis de repérer une vaste structure au nord/nord-ouest du secteur 2 à l'écart du noyau urbain (Béraud *in* Ganet 1995, p. 66, fig. 26). Cette structure – la structure 2 – a de nouveau été photographiée en 1999 et 2001. Puis une prospection géophysique a permis d'en préciser les dimensions et le plan tout en confirmant l'isolement apparent. Elle se présente comme un ensemble quadrangulaire, long de 50 m et large de 44 m, prolongé au nord-ouest par une structure proéminente mesurant 10 m sur 6,50 m. Son orientation est strictement la même que celle de la *domus* (39° Est). La prospection géophysique a permis d'y reconnaître deux bâtiments ou structures superposés. Le plus vaste est constitué de deux quadrilatères encadrant un grand espace central de 30 m sur 28 m. Ces deux quadrilatères sont séparés sur trois côtés par des espaces de 4 m de large et sur le côté nord-ouest par un espace de 7 m de large. Au milieu du mur, la façade du même côté est précédée d'une petite structure rectangulaire qui fait saillie à l'extérieur, peut-être un porche. Tout cet ensemble est caractérisé au plan géophysique par des structures résistantes encadrant une structure conductrice. Les géophysiciens qui ont réalisé la prospection émettent l'hypothèse de murs à double parement dont le comblement intérieur, aujourd'hui détruit, draine l'humidité (Aubry et Alix 2001, p. 8). Dans l'axe de la petite structure quadrangulaire qui fait saillie, s'allonge une seconde structure

mesurant environ 32 m sur 7,5 m que divisent en trois compartiments des murs paraissant beaucoup plus importants que ceux de l'enceinte. Elle paraît postérieure à la première : dans la partie occidentale, elle en surmonte les murs.

L'enceinte évoque le quadriportique d'un sanctuaire, hypothèse qui était à la base de l'interprétation proposée par I. Béraud (*in* Ganet 1995, p. 68). De fait, une comparaison peut être faite avec l'enceinte du Castellar du Lardier, la seule où existent des divisions similaires de la galerie dans les plans rassemblés par I. Fauduet (1993 a et b). Au Lardier, l'écartement des murs est même moindre (3 m), et l'on observe également, au moins sur le côté est, la même égalité d'épaisseur des murs intérieur et extérieur (Barruol *in* Bérard 1997, p. 244-246). À l'intérieur de l'enceinte, on ne distingue aucune *cella*. Nous n'avons pas d'interprétation à proposer pour la seconde structure.

La structure 3 est l'une des autres qui ont été repérées dans ce secteur toujours sur les photos aériennes. Elle correspond à trois grandes structures linéaires : une qui semble être un mur, et deux structures fossoyées. Toutes les trois ont une même orientation (38° Est) qui diffère de celle des structures dont on sait qu'elles sont antiques. Une petite structure carrée de couleur blanche leur est associée.

La structure 4 correspond à une vaste structure fossoyée rectangulaire longue de 55 m et large de plus de 35 m. Sa forme irrégulière et son orientation (55° Est environ) laissent penser qu'elle appartient à une autre période d'occupation de la plaine. On peut par exemple penser à un enclos fossoyé protohistorique.

B – Un sanctuaire gallo-romain

A.-L. Rivet (1988, p. 294) avait remarqué que le nombre remarquable d'inscriptions religieuses connues à La Bâtie en faisait un important centre religieux. Il nous semble que cet ensemble correspond à un sanctuaire associé à un type d'agglomération mis en évidence en Aquitaine par M. Finkler et F. Tassaux (1992), celui des *vici* auxquels sont associés une enceinte cultuelle héritée de traditions laténiennes ou un sanctuaire. Dans cette province, l'observation aérienne a permis d'identifier des enceintes de ce type, associées à des agglomérations d'origine pré-romaine ou gallo-romaines. Le sanctuaire est disposé à côté de l'agglomération ; il en est séparé par un espace libre, mais la relation entre les deux ensembles est assurée par une voie axiale, celle qui est signalée sur les plans et qui passait probablement par la grande place dont il est régulièrement question selon le schéma que nous suggérons (fig. 7).

Pour l'Aquitaine, la relation avec les élites locales a été mise en évidence et apparaît comme une caractéristique majeure que, dans leur étude, M. Finker et F. Tassaut mettent en relation avec le développement des agglomérations

et les croyances religieuses des *vicani*, « attachés à leurs dieux locaux et confiants dans l'intercession impériale » (1992, p. 73). Or précisément, pour ce site, deux séries de données permettent de comparer les situations. La pre-

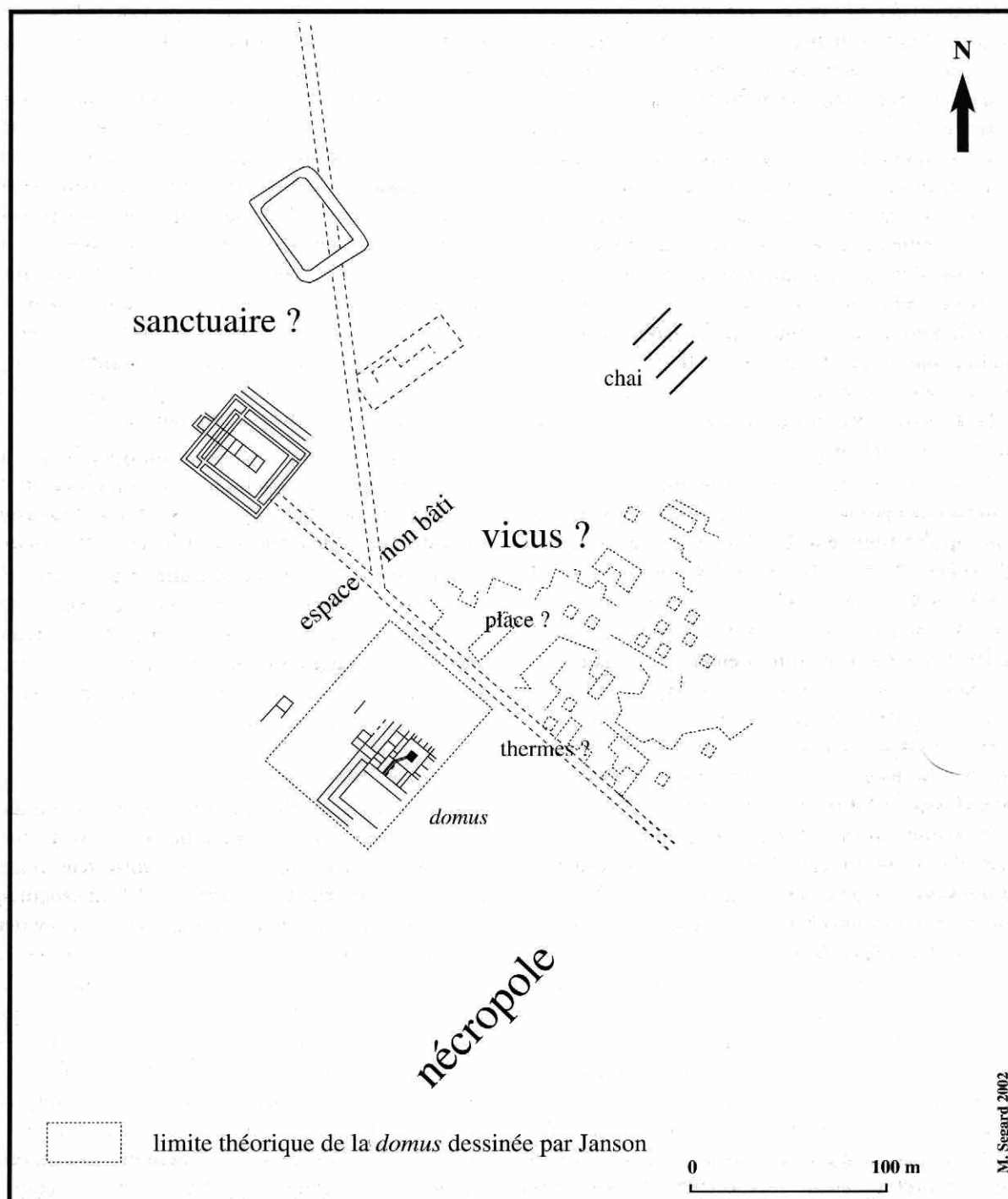


Fig. 7. La Bâtie-Montsaléon : schéma d'interprétation des vestiges.

mière concerne les cultes documentés. Dans cette vallée des Alpes que l'on peut considérer comme reculée, on attendrait la mention de cultes indigènes. Force est de reconnaître que leur présence prête à discussion. Trois divinités seulement, Allobrox (*CIL*, XII 1351), Mars (*CIL*, XII 1533) et Silvain (*CIL*, XII 1536) peuvent être versées dans cette catégorie. Mais, sauf pour Silvain, des réserves doivent être exprimées. *Allobrog* peut aussi se développer en *Allobrogica* et être l'ethnique de Pompeia Lucilla, la dédicante ; quant à Mars, ce peut être le dieu romain. En fait, les divinités attestées à La Bâtie-Montsaléon sont Isis (*CIL*, XII 1532), Mithra (*CIL*, XII 1535 ; 5686, 1160a et b), un possible Jupiter (*CIL*, XII 1533) et la Victoire Auguste en relation avec le culte impérial (*CIL*, XII 1537). La seconde série de données concerne les notables. À une époque où la notion d'évergétisme n'existait pas, la présence d'une grande famille avait déjà été notée par D. Gillet (1903, p. 15-16) qui établissait une relation entre deux inscriptions trouvées, l'une, dans l'enceinte du « Grand Edifice » (*CIL*, XII, 1541), l'autre, sur la grande *villa* du Serre-la-Croix distante de 6 km et référencée ni au *CIL*, XII, antérieur à sa découverte, ni dans les ILNG (Espérandieu, 1929). Les deux nomment un Attius, inscrit dans la tribu Voltinia, — celle dans laquelle sont inscrits les citoyens des colonies latines de Narbonnaise —, ce qui suggère qu'il s'agit du même personnage ou d'une même famille, dont le gentilice, d'origine étrusque est très répandu en Gaule Cisalpine et en Narbonnaise. La lecture de l'inscription de Serre-la-Croix pose des problèmes et la pierre n'a pas été retrouvée, de sorte qu'il n'est pas possible de s'assurer que le personnage honoré ait été flamine d'Auguste comme Caetronius Titulus dont nous rappelons plus bas le cas⁴. L'inscription de La Bâtie est également perdue, mais une copie figurée en a été conservée (fig. 8). Le texte est gravé sur une plaque de marbre délimitée par une moulure. Conservé à gauche dans son intégralité, il comportait trois lignes. Sa longueur est inconnue. Il ne s'agit évidemment pas d'une inscription funéraire, mais très certainement d'une inscription évergé-

tique. À la dernière ligne, on lit en effet *populo*, suivi du chiffre II. Cet élément peut s'interpréter comme la somme de deux sesterces ou deux deniers distribuée à chaque membre du peuple⁵, ce *populus* pouvant être aussi bien la collectivité du *vicus* que les membres d'un collège (Waltzing 1895, p. 358). En second lieu, sur un fragment, qui, vue la taille des lettres, appartient sans doute à la seconde ligne, on lit nettement GYM[—, ce qui suggère une distribution d'huile pour le bain, vraisemblablement en relation avec l'usage des thermes. Cette interprétation est la plus vraisemblable. Le « Grand Edifice » dont il est question dans les fouilles semble avoir été précisément les thermes. Ce texte est à verser au dossier épigraphique relatif à l'aristocratie de ce secteur de l'espace voconce. Les pays du Buëch n'étaient représentés que par un texte fragmentaire, nommant un — — *flam(en)] divi Augusti, curator* (*CIL*, XII 5846). Ce texte provenait de Lagrand, un site dont il convient de rappeler au passage qu'il présente de fortes similitudes avec La Bâtie-Montsaléon et peut avoir été lui aussi un *vicus* et un sanctuaire (Ganet 1995, p. 118-124).

Aux *Attii*, on peut sans doute ajouter des *Allii* dont le gentilice figure sur une inscription funéraire (*CIL*, XII 1543), où il a été lu à la place de a]TIL (*ibid.*, *add.*, p. 826) (*Dis Manibus / Allii Verini et Vassat[- - / Allii]a Avita, Parentes*). En effet, dans un article récent, P. Arnaud attiré l'attention sur cette famille connue par la dédicace à Embrun d'un mausolée familiale par L. Allius Verinus, flamine d'Auguste dans les Alpes Maritimes, — qu'il considère comme originaire de Vence à cause de sa tribu, la *Papiria*, celle des citoyens romains de cette ville. Ce L. Allius Verinus avait géré une carrière à Embrun comme *incola* à la fin du II^e s. P. Arnaud observait que le gentilice, connu à La Bâtie Montsaléon, avait de bonnes chances de caractériser des membres de la même famille. Il rappelait en outre l'origine douteuse d'une autre inscription mentionnant des *Allii*, le *CIL*, XII 85 (Liou 1991, p. 270) qui pourrait avoir été transportée de La Bâtie-Montsaléon à Embrun (Arnaud 1999, p. 41, n.10 et 11).

Ces textes font paraître moins isolée l'inscription du Monétier-Allemont où est nommé Q. Caetronius Titulus, duumvir et pontife de Rimini, flamine d'Auguste et cura-

⁴ H. conservée 0,80 ; l. 0,45 ; ép 0,45. Autel à focus

/ATTIOM

//LT

////FLAM

/OTO

L'inscription serait complète à droite (sans certitude). Ligne 3, ligature LA. La restitution proposée est *L(ucio) Attio M[aximo Vo]lt(inia tribu)/ Flaminicus/ ex voto*. Plutôt que *M[aximo]*, on restituera : *M(arci filio) ? ; Flaminus*, plutôt que *Flaminicus*, sauf s'il s'agit d'un titre car il y a place pour plusieurs lettres avant.

⁵ A titre d'exemple pour ce type de distribution, citons un texte publié récemment par O. Bruschetti (Iscrizione inediti de Carsulae Terni, *Epigraphica*, 42, 2000, p.261-272) : *dedit in public(um) (denarios tres) decur(ionibus), (denarios tres) iuvenib(us), (denarios duo) colleg(iis) (denarios duo), populo (denarium unum), ...* (n° 7, 268-269).

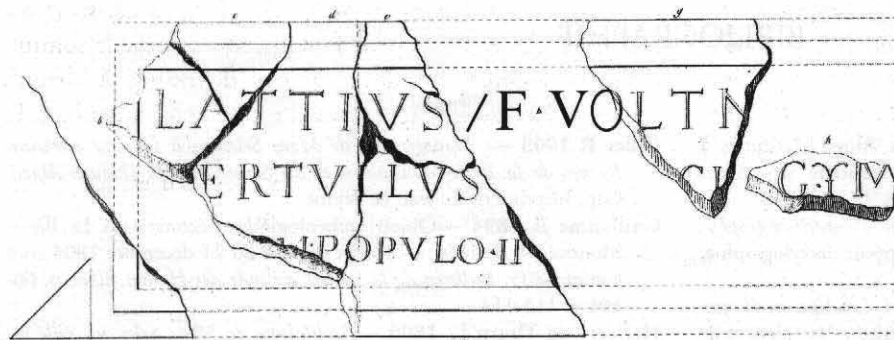


Fig. 8. L'inscription évergétique
CIL, XII, 1541.

teur de jeux publics à Die. Il est aussi préfet d'un *pagus Epotius* (CIL XII 1525). Sur le même site, une dédicace atteste la construction d'un *macellum* (ILGN 226 ; AE 1908, 63).

CONCLUSION

Aboutissant à restituer l'importance d'un site qui avait justifié des fouilles au début du XIX^e s., la synthèse et la réflexion présentées ici s'inscrivent parfaitement dans cette révision de l'interprétation de sites dont, dans ce dossier, A. Bouet donne des exemples pour les Trois Gaules. On pouvait se demander dans quelle catégorie ranger *Mons Seleucus*, un site où l'on ne connaissait aucun des monuments publics caractéristiques d'une ville, en particulier ni théâtre et ni *forum*. Nous croyons avoir pu montrer qu'il s'agissait d'une agglomération de plaine, un *vicus*, que ne définissait aucun rempart mais où une présence aristocratique était manifeste : la *domus* qui occupe le centre de l'habitat aggloméré est surprenante par sa dimension (plus de 3 500 m²) et la qualité de sa construction. L'épigraphie la confirme et justifie un parallèle avec le site voisin de Monétier-Allemont. L'identification d'un sanctuaire accolé au *vicus* présente un intérêt majeur. Il n'avait pas été véritablement reconnu. Mais là n'est pas l'essentiel : on connaît dans les Alpes du Sud et en Provence de nombreux sanctuaires, parfois associés à des agglomérations comme au Castellar du Lardier. Habituellement on insiste sur un

contexte qui les rattache à des traditions pré-romaines et indigènes. Il n'est évidemment pas question d'en nier l'existence ici. Mais, « indigène » ne peut pas être opposé à « romain ». S'agissant d'un site où l'on n'a pratiquement rien trouvé de plus ancien que la fin de l'époque de La Tène – qui est aussi le début de la période romaine, on doit insister sur leur caractère gallo-romain et rechercher des comparaisons avec un type de site qui était surtout connu dans les Trois Gaules et plus particulièrement en Aquitaine où les travaux de M. Finkler et de F. Tassaux avaient attiré l'attention sur lui. On ne s'en étonnera pas. Dans un article récent, publié dans un dossier consacré au culte impérial en Gaule Narbonnaise par la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, B. Rémy montre qu'il faut également en rechercher chez les Allobroges, en Savoie, à Châteauneuf (Rémy 1999). Dans la même revue, P. Fournier et M. Gazenbeek consacrent un article au site de Château-Bas à Vernègues, où la dualité *vicus/sanctuaire* est également bien attestée (Fournier et Gazenbeek 1999). Ils insistent sur l'agglomération dont l'existence avait été longtemps ignorée à côté du sanctuaire. Mais leur article aurait mérité d'être placé dans ce dossier, car Vernègues entre parfaitement dans la catégorie des sanctuaires du culte impérial. Entre ces deux exemples, La Bâtie-Montsaléon nous conduit chez les Voconces. C'est une nouvelle preuve de la nécessité de réexaminer des spécificités souvent prêtées à la Gaule du Sud par rapport au reste de l'espace gaulois.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud P. 1999** — Un flamine provincial des Alpes Maritimes à Embrun. Flaminat provincial, *incolatus* et frontière des Alpes Maritimes, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, p. 39-48.
- Aubry L. et Alix S. 2001** — *La Bâtie-Montsaléon. Prospection géophysique par la méthode électrique*. Terra Nova, Rapport dactylographié, 2001.
- Barruol G. 1997** — 101 Lardier. In Bérard G., 04. *Les Alpes de Haute-Provence*, Carte Archéologique de la Gaule, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 238-252.
- Barruol G. 1998** — Les agglomérations gallo-romaines des Alpes du Sud. In : Gros P., dir., *Villes et campagnes en Gaule romaine*, CTHS, Paris, p. 27-44.
- Béraud I. 1982** — *Recherches sur le site archéologique de La Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes)*, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 296 p.
- Béraud I. 1995** — 016 — La Bâtie-Montsaléon. In : Ganet 1995, p. 62-82.
- Bouet A. 1996** — *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Thèse de l'Université de Provence (Aix-en-Provence), volume II, Catalogue.
- Brun J.-P. 2001** — La viticulture antique en Provence. In : Brun J.-P. et Laubenheimer F. 2001 — La viticulture en Gaule, *Gallia*, 58, p. 68-89.
- Espérandieu E. 1929** — *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris.
- Farnaud 1900** — La découverte des ruines de La Bâtie-Montsaléon. Bonnaire et Ladoucette, premiers préfets des Hautes-Alpes, d'après Ant. Farnaud, ancien secrétaire général. *Annales des Alpes*, p. 109-112.
- Fauduet I. 1993a** — Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, (Collection des Hespérides), Editions Errance, Paris, 160 p.
- Fauduet I. 1993b** — *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*, (Archéologie aujourd'hui), Editions Errance, Paris, 140 p.
- Finker M. et Tassaux F. 1992** — Les grands sanctuaires « ruraux » d'Aquitaine et le culte impérial, *Mélanges de l'Ecole Française de Rome (Antiquité)*, 104, 1992, p. 41-76.
- Fournier M. et Gazenbeek M. 1999** — Le sanctuaire et l'agglomération antique de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, p. 179-195.
- Ganet I. 1995** — 05. *Les Hautes-Alpes*, Carte Archéologique de la Gaule, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 188 p.
- Gillet P. 1903** — *Monographie de Mons Seleucus à l'époque romaine. Ruines de la Bâtie-Montsaléon et du Serre-la-Croix (Hautes-Alpes)*. Gap, Imprimerie L. Jean & Peyrot.
- Guillaume P. 1894** — Objets archéologiques découverts à La Bâtie-Montsaléon de 1801 à 1830 et surtout du 21 décembre 1804 au 8 février 1805, *Bulletin de la Société d'Étude des Hautes-Alpes*, p. 66-101 et 113-154.
- Héricart de Thury L. 1806** — *Archéologie de Mons Seleucus, ville romaine dans le pays des Voconces, aujourd'hui Labâtie Mont-Saléon*, Préfecture des Hautes-Alpes, Gap, Imprimerie J. Allier, 69 p.
- Ladoucette J.-C.-F. 1805** — *Rapport fait à l'Institut sur les antiquités de Mons Seleucus, au pays des Voconces, aujourd'hui Labatie Mont Saléon, département des Hautes-Alpes*, Paris, Imprimerie De Delance, 8 p.
- Ladoucette J.-C.-F. 1848** — *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*. Paris : Gide et Cie Editeurs, 1848. Réédition : Laffitte Reprints, Marseille, 806 p.
- Liou B. 1991** — *Inscriptions romaines du Musée départemental de Gap*. In : Archéologie dans les Hautes-Alpes, Gap, Musée départemental, p. 265-274.
- Monguilan L. 1990** — *Prospections aériennes*. Aix-en-Provence, SRA PACA, 1990.
- Rémy B. 1999** — Religion populaire et culte impérial dans le sanctuaire indigène de Châteauneuf (Savoie), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, p. 31-38.
- Rivet A.L.F. 1988** — *Gallia Narbonensis : southern France in Roman times*, B. T. Batsford Ltd, Londres, 370 p.
- Romieu C. 1892** — Trouvailles faites à La Bâtie-Montsaléon depuis le début du siècle, *Bulletin de la Société d'Étude des Hautes-Alpes*, p. 91-119.
- Romieu C. 1893** — Découverte d'une pierre avec fragment d'inscription à Montsaléon. *Bulletin de la Société d'Étude des Hautes-Alpes*, p. 312-313.
- Socrate le Scholastique : Kirchengeschichte. Texte établi par Hansen G.C. 1995** — *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte. Neue Folge*, 1 Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaft, Berlin, 501 p.
- Sozomène : Histoire ecclésiastique. Livres I-II. Traduit par Festugière A.-J. 1983** — Sources chrétiennes, 306, Editions du Cerf, Paris, 389 p.
- Waltzing J.-P. 1895** — *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, t. 1, Bruxelles.